



T

PERF

20 g  
validité  
permanente

VERSO ENERGY ReStart  
CONCERTATION 20195  
AUTORISATION 75803 PARIS CEDEX 08

# La concertation préalable

DU MARDI 25 MARS AU JEUDI 19 JUIN 2025

Afin de vous informer et vous permettre de vous exprimer sur le projet **ReStart**, une concertation préalable est organisée du 25 mars au 19 juin 2025 dans les formes prévues par le code de l'environnement. Cette procédure permet de débattre :

- De l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet ;
- Des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de ses potentielles incidences sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Des solutions alternatives y compris de la non-réalisation du projet ;
- Des modalités d'information et de participation du public après concertation préalable.

La concertation préalable est menée sous l'égide de 2 garantes indépendantes désignées par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) : **Hélène Sarriquet** et **Marion Thenet**.

Contacts : [helene.sarriquet@garant-cndp.fr](mailto:helene.sarriquet@garant-cndp.fr) et [marion.thenet@garant-cndp.fr](mailto:marion.thenet@garant-cndp.fr).  
Adresse postale : CNDP - 244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - France

Pour en savoir plus sur le rôle des garants :  
<https://www.debatpublic.fr/organisation-de-la-cndp-690>

## POUR VOUS INFORMER

Le **dossier de concertation** disponible en mairies, sur le site internet et lors des rencontres publiques, comprenant les principales informations disponibles, en l'état actuel des études, sur le projet **ReStart**.

Le **site internet** [www.restart-concertation.eu](http://www.restart-concertation.eu) pour accéder aux versions numériques des documents et à un ensemble de ressources annexes.

## POUR VOUS EXPRIMER

- Le coupon-T préaffranchi, attaché au présent dépliant de la concertation ;
- Le formulaire de dépôt de contribution ou de question sur le site internet ;
- Les rendez-vous de la concertation.

## Les rendez-vous de la concertation

PARTICIPEZ AUX RENCONTRES PUBLIQUES

➤ **Mardi 25 mars 2025**  
**RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE à TARTAS**  
Salle polyvalente, 28 cours Saint Jacques à Tartas, 18h30

➤ **Jeudi 10 avril 2025**  
**TABLE RONDE THÉMATIQUE À TARTAS**  
Sous format hybride avec un lien de connexion qui sera partagé sur le site internet  
Salle du CIAS, 151 place Gambetta, 18h30  
« La filière e-SAF et la valorisation du CO<sub>2</sub> biogénique »

➤ **Mardi 15 avril 2025**  
**ATELIER THÉMATIQUE À BÉGAAR**  
Salle du foyer Rural, Place du 19 Mars 1962, Bégaar, 18h30  
« Raccordement et approvisionnement électrique, technologies, réglementation e-carburants ... »

➤ **Mardi 20 mai 2025**  
**ATELIER THÉMATIQUE À MORCENX-LA-NOUVELLE**  
Salle Henri Scognamiglio, Place de la mairie, 18h30  
« Retombées socio-économiques, effets du projet sur l'environnement, maîtrise des risques industriels et intégration paysagère ... »

➤ **Mardi 10 juin 2025**  
**RÉUNION PUBLIQUE DE SYNTHÈSE à TARTAS**  
Salle polyvalente, 28 cours Saint Jacques à Tartas, 18h30



## NOUS VENONS AUSSI À VOTRE RENCONTRE

- Tartas Accueille - Vendredi 04 avril 2025
- RYAM - Mercredi 09 avril 2025
- Carrefour Market de Tartas - Jeudi 10 avril 2025 après-midi
- Leclerc Express de Rion-des-Landes - Mercredi 21 mai 2025

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - Imprimé sur papier recyclé

# RS T CONCERTATION PRÉALABLE

DU MARDI 25 MARS AU JEUDI 19 JUIN 2025

## INFORMEZ-VOUS & EXPRIMEZ-VOUS



Toutes les informations sur  
**restart-concertation.eu**



# LE PROJET ReStart

Création d'une unité de capture de CO<sub>2</sub> de production de carburant d'aviation durable à Tartas et Bégaar.

Les émissions de gaz à effet de serre de l'aviation sont en croissance depuis 30 ans. Le secteur atteint maintenant 3.1% des émissions liées à l'énergie au niveau mondial, selon un rapport de l'académie des technologies<sup>1</sup>. Face à la problématique du réchauffement climatique, l'aviation doit aujourd'hui se réinventer et répondre aux objectifs français et européens de décarbonation inscrits dans les réglementations. Décarboner le secteur aérien représente toutefois un réel défi compte tenu des contraintes de poids des appareils et de l'autonomie de navigation nécessaire. Les principaux leviers d'action identifiés qui permettraient d'y parvenir sont :

1. La réduction du trafic aérien dans son ensemble ;
2. L'amélioration de l'efficacité énergétique des appareils ;
3. La baisse de l'intensité carbone de l'énergie consommée.

C'est dans ce contexte que la société française **Verso Energy** projette de produire à Tartas (40) du **carburant d'aviation durable** (ou **e-SAF** pour electro-Sustainable Aviation Fuel), à partir de CO<sub>2</sub> capté auprès de l'usine de production de celluloses de spécialité de RYAM à Tartas. Le projet **ReStart** vise à contribuer à la mise en œuvre du 3<sup>ème</sup> levier grâce à la production de carburant d'aviation durable qui viendrait remplacer le carburant fossile utilisé aujourd'hui.

Ce projet s'inscrit dans un contexte réglementaire favorable, grâce aux mandats d'incorporation dans les avions de ce carburant de synthèse imposés par l'Union Européenne sur le court et long terme (règlement ReFuelEU).

Ce projet innovant nommé **ReStart** (pour **Renewable e-SAF Tartas**) est porté par **Verso Energy**. **RTE**, Réseau de Transport d'Électricité, dans le cadre de sa mission de service public, assurera le raccordement du site au réseau public de transport d'électricité.

Le projet représente un investissement de 1,4 milliard d'euros.

<sup>1</sup> Académie des technologies, La décarbonation du secteur aérien par la production de carburants durables, 2023

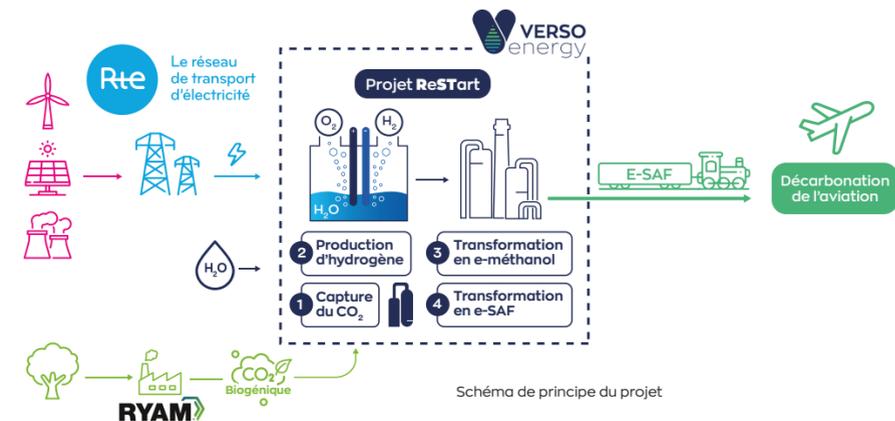


# Aperçu du projet ReStart

## Le projet ReStart en bref

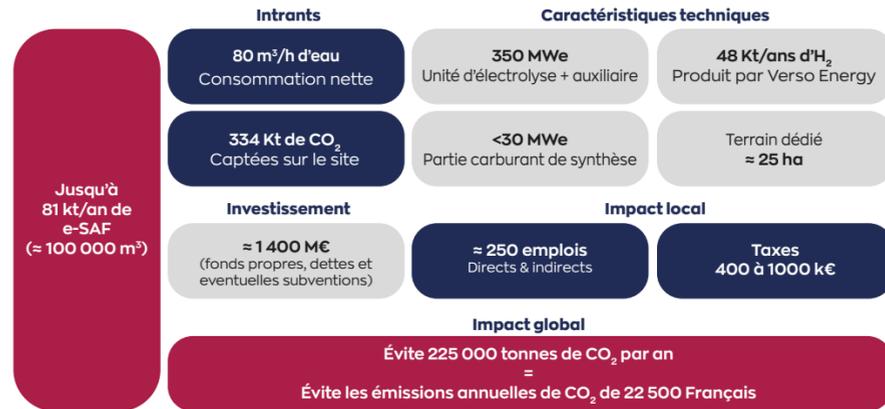
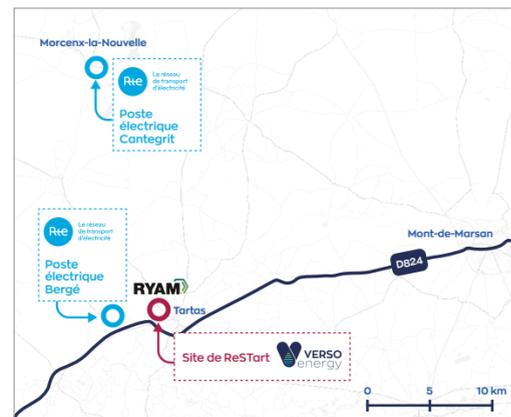
Le processus de production d'e-SAF se divise en 4 étapes :

- 1 Récupération du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) issu des chaudières biomasse de RYAM. Ce CO<sub>2</sub> issu de biomasse et non de ressource fossile est qualifié de biogénique.
- 2 Production d'hydrogène (H<sub>2</sub>) par électrolyse de l'eau.
- 3 Combinaison des molécules d'hydrogène (H<sub>2</sub>) et de CO<sub>2</sub> en méthanol (CH<sub>3</sub>OH).
- 4 Combinaison des molécules de méthanol entre elles pour produire du e-SAF par un procédé appelé « méthanol-to-jet ».



La localisation envisagée du projet est favorable car :

- Son accès direct au réseau ferroviaire permettra d'expédier l'e-SAF produit vers les grands aéroports français et/ou européens avant son utilisation par l'aviation.
- Il est proche des ressources nécessaires à la production d'e-SAF (CO<sub>2</sub> biogénique, eau et électricité) disponibles localement.



Les chiffres du projet<sup>1</sup>

## RYAM, le fournisseur de CO<sub>2</sub> biogénique

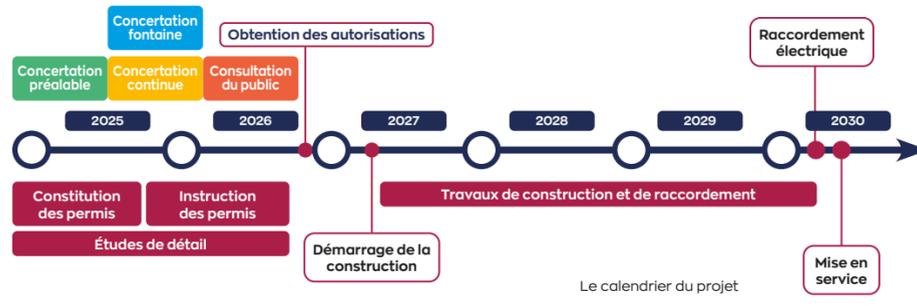
L'usine de Tartas, appartenant à RYAM depuis 2017, produit annuellement 140 000 t de celluloses de spécialités et a récemment commencé à produire du bioéthanol cellulosique de deuxième génération. Le projet ReStart profitera du CO<sub>2</sub> biogénique fourni par RYAM, tandis que des synergies potentielles seront explorées, telles que l'utilisation de l'eau de RYAM, le recyclage de la chaleur et le partage de la station d'épuration.

## Le raccordement électrique

Du fait notamment de l'énergie électrique nécessaire à la production d'hydrogène par électrolyse de l'eau, le projet nécessitera une alimentation électrique dédiée (d'au moins 380 MW) via le réseau public de transport d'électricité géré par RTE. VERSO a contractualisé un raccordement d'une capacité qui répond à son besoin auprès de RTE qui, en tant que co-maître d'ouvrage du projet, s'occupera de la réalisation du raccordement électrique du site ReStart. Ce raccordement pourrait se faire au niveau des postes électriques déjà présents sur le territoire :

Le poste électrique de BERGE (commune de Bégaar) situé à environ 5 km ;

Le poste électrique de CANTEGRIT (commune de Morcenx-la-Nouvelle) situé à environ 20 km ;

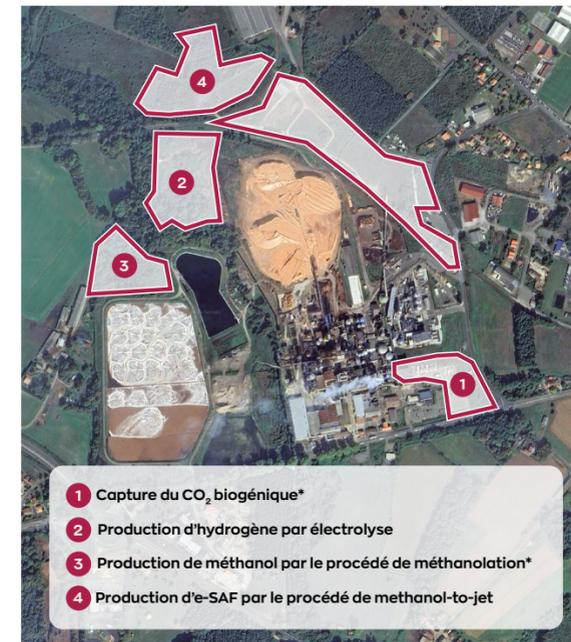


<sup>1</sup> Selon l'ADEME, un Français émet en moyenne près de 10 tonnes de CO<sub>2</sub> par an : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/conso/conso-responsable/connaissez-vous-votre-empreinte-climat>

# Les incidences principales du projet

## Les enjeux à prendre en compte

Les infrastructures du projet ReStart, à savoir les unités de capture de CO<sub>2</sub>, d'électrolyse, de méthanolation et de méthanol-to-jet seront, pour la majeure partie, situées sur un terrain appartenant à RYAM à Tartas.



## La maîtrise des risques industriels, une priorité pour les maîtres d'ouvrage

Le projet ReStart, en tant qu'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), sera soumise à autorisation administrative délivrée par les services de l'État. Une étude de dangers sera préalablement produite par Verso Energy afin de caractériser, analyser, évaluer, prévenir et réduire les risques de l'installation, notamment en lien avec la production et le stockage de l'e-méthanol et du e-SAF. Les interactions avec les industriels proches seront soigneusement considérées pour assurer la sécurité du site et de son voisinage.

## La préservation de la ressource en eau

Le projet ReStart vise à une gestion responsable de l'eau en optimisant les cycles de refroidissement et en valorisant l'eau récupérée, avec un objectif de prélèvement d'eau constant et une consommation minimale. Alimenté par les installations industrielles actuelles de RYAM, le besoin total en eau est estimé à environ 180 m<sup>3</sup>/h, avec une consommation nette de 80 m<sup>3</sup>/h après rejet de 100 m<sup>3</sup>/h d'effluents traités. Les rejets seront traités pour respecter les normes environnementales.

## Les effets prévisionnels en phase d'exploitation

Type	Le projet ReStart	Mesures possibles
<b>Odeur</b>	Pas d'odeur Pas d'odeur	/
<b>Bruit</b>	Bruit lié à la circulation des camions et des engins de chantiers Respect de 60 dB en bordure de propriété	Réalisation des travaux uniquement pendant les heures ouvrées. Préfabrication des pièces pour minimiser l'assemblage sur place Calfeutrage, confinement, capotage, choix d'équipement minimisant la génération sonore, murs, discussion proactive avec les autorités
<b>Lumière</b>	Eclairage de sécurité	Éclairage dirigé vers le sol, éclairage/extinction automatique, éclairage LED
<b>Insertion paysagère</b>	Hauteur de pratiquement tous les bâtiments de 15 m et quelques équipements de 50 m	Une étude précise de l'intégration paysagère avec des mesures comme des merlons, des bardages ou des murs végétalisés
<b>Eau</b>	La réalisation des fondations pourrait impacter accidentellement les eaux souterraines Objectif de 0 m <sup>3</sup> de prélèvement net	Des mesures de préventions et des modes opératoires spécifiques seront mis en place pour éviter les accidents. Synergie et réutilisation des eaux de RYAM
<b>Rejets d'eau</b>	Traitement des eaux sur site permettant des rejets compatibles avec le milieu naturel	Étude d'une unité de traitement des eaux spécifique au projet
<b>Rejets atmosphériques</b>	Rejet des gaz d'échappement des véhicules et possiblement de poussières. Rejet supplémentaire d'O <sub>2</sub> uniquement, neutre pour l'atmosphère	Contrôle des engins, arrêt des moteurs en cas de non-utilisation, bâches anti-poussières, lavage à sec des roues... Le dioxygène peut être utilisé dans le domaine médical, l'industrie alimentaire ou métallurgique, pour la purification de zones polluées...

Tableau de synthèse des enjeux en phase chantier (bleu) et en phase d'exploitation (noir)

## Les effets socio-économiques et bénéfiques environnementaux

Les premières études estiment que 800 emplois seraient nécessaires pendant les 3 ans de construction, avec un pic à 1400 emplois pendant la phase de montage de l'installation. En fonctionnement, le projet entraînerait la création de 250 emplois directs et indirects. L'investissement initial de 1,4 milliard d'euros pour le projet laisse prévoir par ailleurs des retombées économiques significatives à l'échelle locale, régionale et nationale.

**Selon la méthode de bilan carbone ADEME<sup>1</sup>, ReStart permet d'éviter l'émission plus de 5 660 000 tonnes de CO<sub>2</sub> pendant 25 ans d'exploitation évitant l'équivalent de l'empreinte carbone de 3 330 000 passagers<sup>2</sup> faisant un aller-retour Paris-New York.**

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur la méthode de bilan carbone ADEME (site de l'ADEME) : <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique/4827-methode-quantiges.html>

<sup>2</sup> Selon la BPI : un passager effectuant un aller-retour Paris-New York a une empreinte carbone de 1,7 tCO<sub>2</sub>eq - <https://bigmedia.bpifrance.fr/nos-dossiers/empreinte-carbone-dun-vol-en-avion-calcul-et-compensation>

# DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PROJET ReStart

Renvoyez ce coupon-T par voie postale sans affranchissement jusqu'au 19 juin 2025 inclus, date de la fin de la concertation préalable.

Votre commune de résidence :

Votre contribution :

(Optionnel)

Prénom Nom :

Votre adresse électronique pour recevoir les actualités de la concertation :

Merci d'avoir contribué à la concertation sur le projet ReStart. Votre participation sera publiée sur le site internet de la concertation et versée au bilan de la concertation. Les données à caractère personnelles seront uniquement utilisées à des fins de statistiques ou pour la transmission d'informations sur le projet. Elles ne seront pas rendues publiques. Vous disposez d'un accès et de rectification de vos données nominatives. Pour toute question relative au traitement de ces données, vous pouvez écrire à [contact@restart-concertation.eu](mailto:contact@restart-concertation.eu)